



AMBASSADE DE FRANCE
AUPRES DE L'ETAT
DES EMIRATS ARABES UNIS

CONSULAT GENERAL DE FRANCE
A DUBAI

L'Ambassadeur

La Consule générale

Abou Dabi, 4 mars 2020

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus, les autorités émiriennes ont décidé la fermeture de toutes les écoles pour quatre semaines sur l'ensemble du territoire à compter du dimanche 8 mars inclus. Cette mesure complète des mesures précédentes interdisant les rassemblements d'élèves ainsi que l'annulation de plusieurs événements publics. Plus spécifiquement, les vacances scolaires de printemps ont été avancées au dimanche 8 mars jusqu'au samedi 21 mars inclus, puis des cours à distance seront mis en place pour les élèves à partir du 22 mars jusqu'à la réouverture des établissements. Cette mesure s'applique à toutes les écoles publiques et privées aux Emirats Arabes Unis.

Il s'agit de mesures de précaution qui visent avant tout à protéger la santé des élèves. Il n'y a pas de cas connus d'élèves ni de membres du personnel des lycées français aux Emirats arabes unis atteints du Coronavirus. Sur instruction du gouvernement émirien, tous les établissements du pays seront par ailleurs complètement désinfectés par des équipes professionnelles dans les prochains jours.

Pendant cette période de fermeture, la continuité des apprentissages et des enseignements pour les élèves reste une priorité. Avec le soutien de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, du Ministère de l'Education nationale, du CNED et du poste diplomatique, les sept lycées du réseau français aux Emirats arabes unis se coordonnent pour mettre en place des dispositifs d'enseignement à distance de qualité, pour tous les niveaux et particulièrement pour les classes qui passeront leurs examens du Diplôme national du Brevet et du Baccalauréat cette année.

Nos établissements, qui s'étaient préparés à cette éventualité, y sont prêts. Le corps enseignant et les personnels administratifs sont pleinement mobilisés. Chaque établissement reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour présenter son dispositif, s'appuyant notamment sur ses propres outils numériques. Bien entendu, l'implication des familles dans l'accompagnement de vos enfants pendant cette période sera aussi essentielle. Une fiche de conseils et recommandations vous sera prochainement transmise pour vous guider dans cette démarche. Par ailleurs, pour toutes les questions relatives à l'orientation post-bac, en cette période d'inscription pour les études supérieures, l'Espace Campus France reste à votre disposition en complément des ressources-conseils au sein de chaque établissement (<https://www.campusfrance.org/fr/espaces/emirats-arabes-unis-abu-dhabi>).

Enfin, nous rappelons qu'il est demandé à la communauté française de se conformer aux consignes de précaution et d'hygiène préconisées par nos autorités et diffusées sur les sites du gouvernement (<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>), de l'ambassade (<https://ae.ambafrance.org/>) et du consulat général (<https://dubai.consulfrance.org/>). Vous êtes invités à vous tenir informés de l'évolution de la situation aux Emirats arabes unis et de respecter les consignes données par les autorités locales. Il est recommandé aux éventuels voyageurs de vérifier le statut de leur vol avant tout départ et de souscrire à une assurance annulation et rapatriement pour les voyages envisagés. Il importe enfin de faire preuve de discernement et de s'abstenir absolument de diffuser des informations non vérifiées, en particulier sur les réseaux sociaux.

Nous vous remercions.



Raja Rabia

Consule générale de France
à Dubaï



Ludovic Pouille

Ambassadeur de France
aux Emirats arabes unis